



Bulletin d'activité

Commune de Glandage



Bonne année
2026



N°11 - juillet à décembre 2025



01 Travaux & chantiers

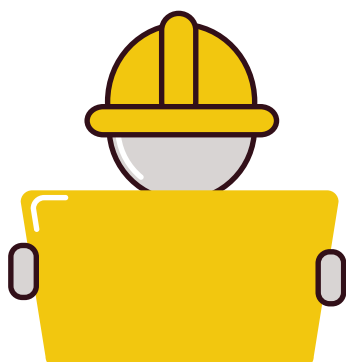
Maisons forestières

- Suite à des infiltrations d'eau dans le garage de la première maison forestière, un drain a été réalisé afin d'assainir les fondations et de récupérer l'eau de pluie des 3 maisons.
- Montant 10 127,50 € HT (pas de subvention).



Escaliers extérieurs de la Mairie :

- Les escaliers de la Mairie, côté foyer communal, étaient devenus dangereux par la dégradation des pierres et du ciment.
- L'entreprise de Monsieur Julien Riosset a réalisé les travaux de démolition et de reconstruction, ainsi que la rénovation en pierre apparente d'une partie du mur extérieur.
- Montant des travaux : 2 915 € HT

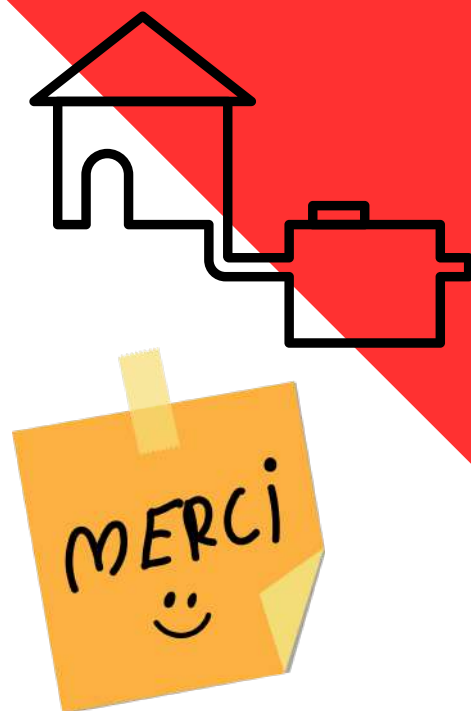


Maison de Borne : Suite à la vente de l'appartement de la maison de Borne, des travaux de mise aux normes pour l'assainissement ont été réalisés :

1. Vidange de l'ancienne fosse septique par la SARL SDH Assainissement
2. Enlèvement de l'ancienne fosse puis travaux de terrassement, fourniture et installation d'une filière ECOFLO COMPACT 6EH et branchement au réseau existant pour terminer sur le remise en état du chemin. Les travaux sont effectués par l'entreprise Marc Misserian.

Montant total 15 239,80 € HT mais cette facture est à diviser en deux : une moitié incombe à la Mairie et une moitié incombe à madame MARIE Clémence.

Nous remercions Luis et Dédé SARL L'Hébergerie d'avoir permis le passage sur leur terrain afin de concrétiser le chantier



Abattage

Afin d'éviter que les arbres endommagent les tombes, nous avons dû abattre 2 épicéas secs dans le cimetière. Billonnage du bois et broyage des résidus de coupe pour un montant de 720 € HT.

Goudronnage

Après le goudronnage de la traversée du village, le marquage au sol sera réalisé au printemps : passages piétons rétro réfléchissants, zébra, pose de panneaux et de balises, résine gravillonnée. La demande de subvention auprès des aménagements de police a été déposée.



ONF Forêt

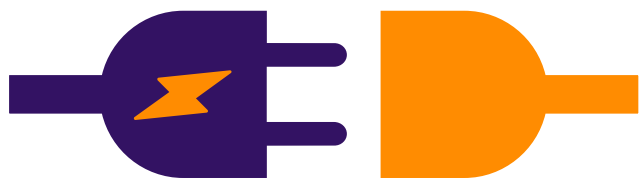
Réalisation d'une coupe de bois sous le col des prêtres. Le bois a été vendu sur pied en 2023 à la SEBSO et exploité par l'entreprise Sud ABATTAGE. Le chantier n'est pas tout à fait terminé et les travaux reprendront l'année prochaine.

Marquage d'une coupe sanitaire de sapins au bois-noir. En raison du dérèglement climatique, des périodes de sécheresses estivales et du parasitisme du gui, le sapin commence à ne plus être adapté au climat du diois et dépérit. La coupe a donc pour but d'éviter de perdre la valeur économique des bois et sera mise en vente au printemps 2026.

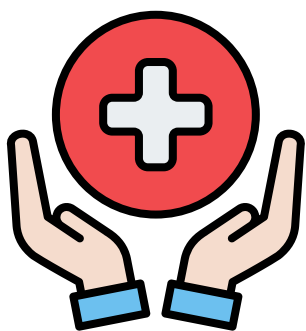


Travaux de SDED

Renforcement du réseau électrique par le SDED route de la Faurie, de la Vière pour un coût des travaux de 525 209,11€ financés intégralement par le SDED



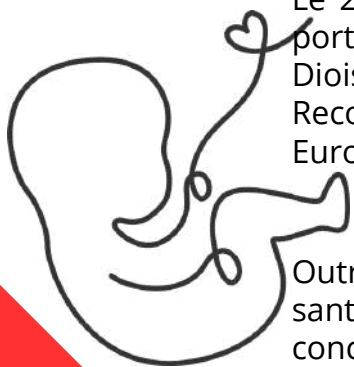
02 Le centre de Santé Inauguration !



Le 23 septembre a eu lieu l'inauguration officielle du Centre de Santé du Diois porté sous forme de service mutualisé avec la Communauté des Communes du Diois par les communes de Boulc, Châtillon-en-Diois, Glandage, Menglon, Recoubeau-Jansac et Saint Roman, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Union Européenne. Le Centre de Santé a ouvert ses portes le 7 juillet 2025.

Un lieu de coordination, de prévention et d'ouverture

Outre les consultations médicales (2 médecins et une sage femme), le centre de santé se veut un lieu de coordination entre les acteurs de santé. Il intégrera des concertations pluri-professionnelles, un suivi de patients spécifiques, ainsi que des partenariats (ex : le cabinet infirmier du Haut Diois), des professionnels paramédicaux (ex : Juliette Raymond enseignante en activité physique adaptée ou encore l'association Écoute Essentiel, qui proposera des permanences pour les aidants). Des espaces sont encore disponibles pour accueillir d'autres intervenants ponctuels ou réguliers.



03 Infos diverses



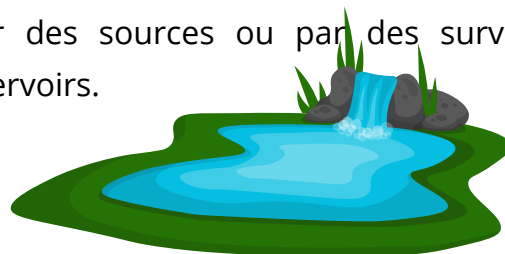
Suite du projet du bâtiment de l'ancienne école et poste

Sur le bulletin n°10 je vous faisais part de l'accompagnement du bureau d'études de Villages Vivants. Nous avons eu 4 rendez-vous le 11/09, le 07/10, le 12/11 et le 16/12 2025 sur différents thèmes : visite des lieux, propositions d'aménagement, recherche de bailleurs sociaux (exemple ODH), calcul approximatif du montant des travaux pour une remise en état du bâtiment.

En l'absence de bailleurs sociaux (ils ne veulent pas intervenir sur la commune de Glandage car trop excentrée et pas assez rentable) et la prévision financière pour les travaux pour un montant qui varie entre 400 000 € et 450 000€, le projet de réhabilitation semble ne pas pouvoir se concrétiser. Il faut donc voir d'autres possibilités.



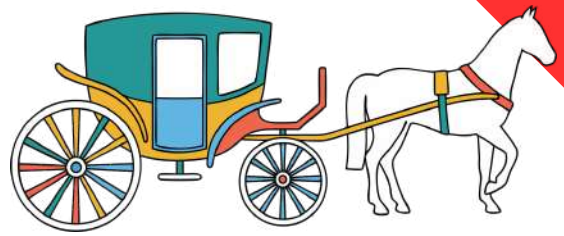
Fontaines : La mairie devant faire des économies d'eau afin que la redevance prélèvement soit la moins élevée possible, des poussoirs sont installés sur des fontaines. Certaines fontaines coulent car elles sont alimentées directement par des sources ou par des surverses et ne dépendent donc pas des réservoirs.



Le p'tit marché : Cet été, le petit marché avec le café associatif nous ont encore fait passer de bons moments de partages et de rencontres, avec diverses préparations culinaires, des fromages, des animations et nous avons découvert une utilisation nouvelle de la balance !!!!! Que du plaisir. L'air de Glandage profite aux enfants.



04 Patrimoine



Un peu d'histoire sur la création de la vieille route ou route des diligences

Renseignements recueillis par le département auprès de Gilbert Blanc en tant que Maire de Glandage.

1. Avant 1850 : les chemins de terre, les chemins muletiers

Du fait d'un fossé technologique important entre les zones de plaine et de vallée, dans lesquelles l'usage de la roue était dominant, et les zones de montagne plus isolées et accidentées, subsistaient à cette époque des chemins de terre par lesquels le transport des marchandises s'effectuait à dos d'homme, à dos de bêtes (les bastières, les trousses...), ou en tirant des traîneaux (breaux, lielles...), et beaucoup plus rarement en utilisant la roue¹. Ces chemins aussi appelés «routes à talon» seront identifiés dans cette étude sous le terme de «chemins muletiers».

Depuis le début du XIX une route départementale qui relierait Die à Grenoble en passant par Châtillon est à l'étude. Cette route doit permettre un meilleur écoulement des vins de la vallée de la Drôme, notamment de la Clairette, en concurrence avec les vins de Provence. Jusqu'ici ce sont des chemins de terre qui permettent d'effectuer les trajets de Châtillon à Boulc, de Châtillon à Creyvers, puis de Creyvers à Glandage, de Glandage à Grimone, etc... Les Gorges des Gâts sont alors un passage hostile, voire sauvage. Cette nouvelle route départementale qui relierait la Route Royale 83 (de Valence à Sisteron, via le Col de Cabre) à la Route Royale 75 (de Grenoble à Marseille), devait passer initialement par Trescheny, Menée et le Col de Menée. Mais vers 1834, un autre itinéraire est proposé, itinéraire moins onéreux, qui ne nécessiterait pas d'être complétée par le département de l'Isère au delà du Col de Menée. Il s'agissait de passer par les Gorges des Gâts, Glandage, Grimone et le Col de Grimone et de redescendre vers Lus la Croix Haute. La route est un enjeu majeur pour ce territoire reculé où elle prend une importance considérable : c'est le développement et l'existence même des villages qui sont en jeu ! Les communes de Trescheny et de Menée auront beau protester, dresser des pétitions contre le changement de tracé, un avant-projet est réalisé en avril 1836. L'année 1837, les plans et profils sont dressés. Enfin une ordonnance du roi Louis-Philippe du 28 Novembre 1838, classe officiellement la route départementale 8 selon l'itinéraire du Col de Grimone et autorise l'acquisition de terrains pour la construction. Celle-ci durera entre 1840 et 1850.

2. La route départementale 8 de Die à Grenoble, itinéraire des «Ames fortes» de Giono et «route des diligences»

Cette route est celle de la diligence des «Ames fortes», qui reliait Châtillon à Lus la Croix Haute. L'action principale de ce roman de Giono se situe à Châtillon. Il y fait également mention du village de Glandage, rebaptisé Clostre par l'auteur.

Cette route mérite l'appellation de «route maudite» car tant d'entrepreneurs y ont laissé leurs chemises ! Elle est victime d'une crue extraordinaire le 1er Juin 1850, début d'une interminable série de catastrophes qui endommageront la route d'années en années : crues d'orages, éboulement de rochers sur la route, effondrement des talus de soutènement... les crédits d'entretien reconduits chaque année ne cessent de nécessiter des rallonges.

Malgré tous ces obstacles, l'ouverture de la route progresse. La portion entre le pont de Boulc et la route royale 75 (devenue route impériale) ne fait que 4 mètres de large, contre les 6 nécessaires au transit (à cette époque, la route était empierrée). En 1875 est ouvert le refuge du Col de Grimone, puis en 1896, son annexe est construite.

3. La route départementale 539, route des tunnels et des «automobiles»

La route des tunnels passant par les gorges du Charan ne sera ouverte qu'en 1910, pour permettre une circulation plus rapide et plus aisée que par la «vieille route de Glandage», tortueuse. La RD 8 devenue route nationale dans les années 80, sera ensuite reclassée route départementale. Les Gorges des Gâts sont protégées depuis 1943. Le dernier ouvrage en date est le tunnel de Boulc.

¹ Renseignements recueillis auprès de Gilbert Blanc, Maire de Glandage.



La Journée Citoyenne

Elle eu lieu le 04 octobre et nous avons été nombreux à réaliser différentes tâches dans une bonne ambiance avec 2 jeunes recrues Mathias à la débroussailleuse et Jade au désherbage. Puis nous avons pris un repas ensemble où chacun a apporté un plat accompagné de grillades. RDV au printemps prochain. Merci à tous les bénévoles !



Merci

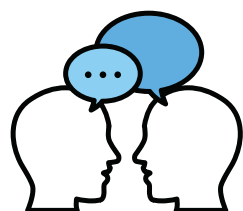
Ce bulletin est le dernier de cette mandature.

Nous avons essayé de vous faire connaître d'une façon ludique les évènements, les réalisations qui se passaient au cœur de votre commune par le support de ce bulletin semestriel. Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Baptiste et Viviane pour la mise en page du brouillon que je leur communique et qui le rend récréatif.

Echanges avec la Mairie

Une question ? Un commentaire ? Une proposition ?

Vous pouvez les écrire dans l'encadré ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



- Directrice de publication : Marie-Claude Orand
- rédaction du numéro : Marie-Claude Orand, Jean-Luc Orand, Jean-Baptiste Binet
- Conception et réalisation : Jean-Baptiste Binet et Viviane Dupart
- Crédit illustration 1ère de couverture : Marie-Claude Orand